



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le Plan économique du Québec – Mise à jour de novembre 2017

Faire bénéficier les Québécois des fruits de la croissance

Québec, le 21 novembre 2017. – La bonne santé des finances publiques, les effets positifs du Plan économique du Québec et la vigueur de l'économie permettent au gouvernement d'annoncer de nouvelles mesures pour améliorer la qualité de vie des familles. Ces nouvelles mesures vont permettre de continuer à alléger le fardeau fiscal des Québécois, de réduire la pauvreté, d'investir davantage dans la réussite éducative et en santé, et d'appuyer l'économie de toutes les régions.

Le ministre des Finances, M. Carlos J. Leitão, a confirmé aujourd'hui que la bonne gestion des finances publiques et la solide performance de l'économie depuis le début de l'année avaient permis de dégager un surplus budgétaire de 2,4 milliards de dollars au terme de l'exercice 2016-2017. Il a aussitôt confirmé que 50 % des surplus seront utilisés pour baisser les impôts des Québécois.

Il y a trois ans, le gouvernement avait reçu le mandat de remettre de l'ordre dans les finances publiques. Les résultats, confirmés par les agences de notation, démontrent que nous avons posé les bons gestes, aux bons moments. La confiance des consommateurs et des entreprises atteint des sommets, les entreprises ont recommencé à investir et les salaires augmentent. Nous pouvons maintenant accélérer la mise en œuvre de notre plan avec l'argent que nous avons.

La vigueur de l'économie se reflète sur le marché du travail. Depuis mai 2014, 201 800 emplois ont été créés, dont la majorité est à temps plein et dans le secteur privé. Ainsi, après avoir atteint un plancher annuel historique de 7,1 % en 2016, le taux de chômage au Québec devrait poursuivre sur cet élan et se situer à 6,1 % en 2017, un niveau inférieur à celui prévu au Canada. Suivant l'évolution de l'économie, la rémunération des salariés québécois a connu une croissance supérieure à celle du Canada. Le Québec forme aujourd'hui une des économies les plus performantes du pays.

Une baisse responsable du fardeau fiscal des familles

Le contexte économique favorable permet de poser des gestes supplémentaires pour améliorer le niveau de vie des familles grâce à la réduction du fardeau fiscal des particuliers. Ainsi, le gouvernement abaisse le taux d'imposition des premiers dollars de revenu gagné de 16 % à 15 %, et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2017. En ajoutant à cette mesure l'abolition de la contribution santé et la bonification du montant personnel de base, les Québécois bénéficieront d'une réduction permanente de leur fardeau fiscal de 2,3 milliards de dollars par année dès 2017.

Une aide aux familles pour l'achat de fournitures scolaires

Afin d'aider les familles pour l'achat de fournitures lors de la rentrée scolaire, le gouvernement leur versera un supplément de 100 \$ par enfant d'âge scolaire chaque année, en juillet. Pour l'année 2017, le gouvernement versera un montant de 100 \$ par enfant en janvier 2018.

Ainsi, une famille avec deux enfants d'âge scolaire dont chaque conjoint gagne un revenu de 44 050 \$ profitera d'une réduction annuelle de son fardeau fiscal de 1 200 \$ dès 2017.

Un plan d'envergure pour réduire la pauvreté

En complément de l'allègement fiscal présenté, et afin d'apporter également un soutien aux personnes plus vulnérables, le gouvernement annonce la mise en place du troisième Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ce plan, dont les détails seront annoncés par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, s'articulera autour des axes suivants :

- bonifier le revenu disponible des personnes en situation de pauvreté, tout en maintenant une incitation à intégrer le marché du travail;
- favoriser la participation sociale et l'inclusion.

Le plan portera une attention particulière à la situation des personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi. Certaines mesures annoncées répondent aux orientations proposées par le Comité d'experts sur le revenu minimum garanti qui préconise, pour les personnes qui n'ont pas de contrainte à l'emploi, de privilégier des mesures favorisant l'intégration au marché du travail. Globalement, les mesures prévues permettront des investissements totalisant près de 2,6 milliards de dollars sur six ans qui contribueront à sortir plus de 100 000 personnes de la pauvreté.

Favoriser la réussite éducative

En lien avec la Politique de la réussite éducative lancée en juin dernier, le gouvernement annonce une bonification de 337 millions de dollars sur six ans des sommes qui seront allouées à la Stratégie sur les services éducatifs aux enfants de 0 à 8 ans. Cette bonification a notamment pour objectifs de favoriser l'égalité des chances pour tous et de renforcer et d'appuyer la qualité éducative dans les services de garde. Concrètement, cela permettra de recruter 500 professionnels additionnels, des orthophonistes et des orthopédagogues, pour les élèves du niveau primaire dès septembre 2018.

Des sommes additionnelles totalisant 107 millions de dollars seront également investies au cours des prochaines années en enseignement supérieur pour embaucher 120 ressources additionnelles pour assurer la formation des étudiants.

Ces sommes s'ajoutent à l'investissement de 3,4 milliards sur six ans annoncé au budget de mars 2017, qui permettra d'engager 5 000 personnes en services directs aux élèves, dont 1 500 sont déjà à l'œuvre dans nos écoles depuis la dernière rentrée scolaire.

Globalement, les dépenses pour l'éducation et l'enseignement supérieur augmenteront de 5,4 % en 2017-2018.

Investir davantage en santé

Le gouvernement poursuit par ailleurs son plan afin d'améliorer l'accès et la qualité des services en santé. La mise à jour économique prévoit des investissements additionnels de 630 millions de dollars, soit 105 millions de dollars par an, dès cette année, qui permettront d'améliorer les services auprès des aînés en établissement et des clientèles vulnérables, et de prévenir les dépendances, par exemple au cannabis.

Les dépenses de programmes pour la santé augmenteront donc de 4,2 % pour l'année financière 2017-2018.

Un appui à l'économie de toutes les régions

Depuis 2014, le gouvernement agit sur plusieurs fronts pour stimuler la croissance de l'économie dans toutes les régions du Québec, en créant un environnement favorable au développement des entreprises, aux nouvelles initiatives économiques et à la création d'emplois. Le Québec est maintenant reconnu comme une des économies les plus performantes au Canada.

Cette mise à jour prévoit des investissements additionnels de 667 millions de dollars pour de nouvelles initiatives qui auront un impact sur l'ensemble du territoire québécois. En particulier, le gouvernement ajoutera 367 millions de dollars au programme existant pour accélérer le déploiement des infrastructures numériques performantes dans toutes les régions du Québec. Cela permettra à plus de 90 % des Québécois d'avoir accès à Internet très haute vitesse d'ici cinq ans.

La réduction du poids de la dette demeure une priorité

Le poids de la dette brute du Québec sur l'économie continue de diminuer. Au 31 mars 2017, il s'établissait à 51,9 % du PIB, alors qu'un an plus tôt, le ratio était de 53,4 %. L'objectif, inscrit dans la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations, demeure de ramener le poids de la dette brute à 45 % du PIB d'ici 2025-2026.

Citation :

« Depuis 2014, nous avons fait exactement ce que nous avons dit que nous ferions. Nous avons posé des gestes importants pour remettre la maison en ordre. Nous avons posé les bons gestes aux bons moments pour redresser les finances publiques, rétablir la confiance des consommateurs et des entreprises et relancer notre économie pour améliorer les services à la population, notamment en santé et en éducation.

Ainsi, grâce à nos actions, le contexte favorable permet maintenant d'accélérer la mise en œuvre de notre plan pour alléger le fardeau fiscal des Québécois, tout en contrôlant notre dette afin d'assurer l'équité intergénérationnelle.

Cette mise à jour s'inscrit dans le prolongement des budgets précédents et confirme notre détermination à améliorer concrètement la qualité et le niveau de vie des familles du Québec.

Toutes les familles du Québec doivent pouvoir profiter et vont pouvoir profiter davantage, dans les années à venir, des fruits de cette croissance. Nous allons poursuivre la mise en œuvre de notre plan. Un plan structuré, équilibré et réaliste au bénéfice des familles du Québec. »

Carlos J. Leitão, ministre des Finances du Québec

Faits saillants :

- Avec la croissance économique la plus forte des quinze dernières années, le plus bas taux de chômage de son histoire et des salaires qui augmentent plus rapidement que dans le reste du Canada, le Québec est désormais reconnu comme l'une des économies les plus performantes au pays.
- Grâce à la réduction du premier taux d'imposition, à la bonification du montant personnel de base et à l'abolition de la contribution santé, environ 4,7 millions de contribuables profiteront d'une réduction permanente du fardeau fiscal de 2,3 milliards de dollars par année dès 2017.
- Un supplément de 100 \$ par enfant pour les fournitures scolaires, portant la baisse du fardeau fiscal à 1 200 \$ pour une famille avec deux enfants d'âge scolaire.
- Le gouvernement respecte son engagement de consacrer 50 % des surplus pour baisser les impôts des familles québécoises.
- Le troisième Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale prévoit des investissements additionnels de 2,6 milliards de dollars qui permettront de sortir plus de 100 000 personnes de la pauvreté.
- La mise à jour prévoit également des investissements additionnels de 630 millions de dollars en santé et de 444 millions de dollars en éducation pour améliorer l'accès aux soins de santé et leur qualité, et pour la réussite scolaire.
- 667 millions de dollars pour le développement économique régional, dont 367 millions de dollars pour déployer des infrastructures numériques qui donneront accès à Internet très haute vitesse à 90 % des Québécois.

Lien connexe :

Détails de la mise à jour du Plan économique du Québec de novembre 2017 :
<http://www.finances.gouv.qc.ca/fr/Ministere322.asp>.

– 30 –

Source :

Audrey Cloutier
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Finances
Tél. : 418 643-5270

